

Publications de Mars 2025

Quel coin ?	Date de publication	Document	Que retenir ?	Quelles actions ?
 LE COIN RÉGLEMENTATION	10/03/2025	CNIL – Environnement de la CNIL – Mars 2025	Dans cette infographie, la CNIL retrace les liens qu'elle entretient avec certaines entités publiques tant françaises et européennes que de manière encore plus globale avec des instances européennes. Sont ainsi mentionnées les liens avec le Gouvernement, le Conseil d'Etat ou le Parlement. Au niveau de l'Union, apparaissent les relations avec le Comité européen de la protection des données et la Cour de justice de l'Union européenne. Sur le plan international, cette infographie fait état des liens de la CNIL avec ses homologues ou encore, à titre d'exemple, avec l'OCDE ou le Conseil de l'Europe.	 Pour information
 LE COIN POUR ALLER PLUS LOIN	10/03/2025	ANSSI – Plan stratégique 2025-2027 – Mars 2025	L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a publié son plan stratégique pour la période 2025-2027. Quatre (4) axes sont abordés : l'amplification et la coordination de la réponse cyber face à la massification de la menace, le développement des expertises indispensables pour contrer les cybermenaces, la promotion d'une action cyber européenne et internationale efficace et le renforcement de la prise en compte des enjeux sociétaux dans l'action de l'ANSSI.	 Pour information
 LE COIN DES OUTILS	11/03/2025	CNIL – Tables informatique et libertés – Edition 2025	Les Tables Informatique et Libertés publiées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) rassemblent l'essentiel de la jurisprudence et des décisions pertinentes de la CNIL. Ce document regroupe de nombreuses décisions tant françaises qu'européennes.	 Pour information
 LE COIN POUR ALLER PLUS LOIN	11/03/2025	CNIL – Cahier air2024 « La surveillance dans tous ses états : quelle éthique pour (protéger) nos libertés » – Mars 2025	Avec la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, la CNIL publie le cahier air2024 reprenant les interventions d'un colloque sur le thème de la surveillance. Y sont abordés les axes suivants : tous surveillants, tous surveillés : les enjeux de la surveillance par les pairs et interpersonnelles ; OSINT (open source	 Pour information

			intelligence), quelles méthodes ? quelle éthique ? Qu'est-ce que le capitalisme de surveillance ? Surveiller pour protéger : quelle éthique aujourd'hui pour les services de renseignement ? La CNIL précise que ce cahier s'adresse à tous, grand public, professionnels, chercheurs et même pouvoirs publics.	
 LE COIN DES FONDAMENTAUX	11/03/2025	ANSSI – Panorama de la cybermenace – 2024	Ce document offre une vision globale des menaces informatiques, éléments et incidents qui ont marqué l'année 2024. Selon l'ANSSI, les attaquants liés à l'écosystème cybercriminel, réputés à la Chine ou encore à la Russie représentent les trois principales menaces pour les systèmes d'information les plus critiques ainsi que pour la l'écosystème national de manière systémique. Ce panorama revient également sur les vulnérabilités affectant les équipements de sécurité situés en bordure de système d'information lors des jeux olympes et paralympiques de Paris.	 Pour information
 LE COIN DES FONDAMENTAUX	17/03/2025	CNIL – Droit à l'effacement : la CNIL et ses homologues européens effectuent une série de contrôles – 17 mars 2025	La CNIL et plusieurs de ses homologues européens participent, pour l'année 2025, à une action coordonnée portant sur le respect du droit à l'effacement lancée par le Comité européen de la protection des données (« CEPD » ou « EDPB »). La CNIL précise que le droit à l'effacement est l'un des droits les plus fréquemment exercés et qui représente une part importante des plaintes reçues. Les contrôles porteront sur la manière dont le droit à l'effacement est mis en œuvre par les organismes. Les différentes autorités participantes partageront leurs résultats qui donneront lieu à la publication d'un rapport par l'EDPB.	 ⇒ S'assurer de faire droit aux demandes d'exercice de droit ⇒ Revoir et mettre à jour, le cas échéant, la procédure d'exercice des droits des personnes

 LE COIN SANTÉ	20/03/2025	EN CONSULTATION – CNIL – Projet de recommandation – Dossier patient informatisé – 20 mars 2025	La CNIL a lancé, jusqu'au 16 mai 2025, une consultation sur un projet de recommandation relatif au dossier patient informatisé (« DPI »). Ce projet de recommandation fait suite aux contrôles et mises en demeure de plusieurs établissements de santé. Ce document devrait permettre d'accompagner les établissements de santé dans la sécurisation du DPI. Le projet de recommandation se présente actuellement sous la forme de 14 fiches d'exemples concrets.	 Pour information
 LE COIN RÉGLEMENTATION	20/03/2025	CNIL et Autorité de la concurrence – Concurrence et données personnelles : une ambition commune – Déclaration conjointe IA, concurrence et données personnelles : poursuite des travaux entre la CNIL et l'Autorité de la concurrence – Mars 2025	Dans le cadre de leur coopération, la CNIL et l'Autorité de la concurrence ont échangé sur les liens entre la protection des données et la concurrence dans le contexte du développement de l'intelligence artificielle (IA). Cette rencontre a été l'occasion pour les deux autorités d'envisager les différentes questions qui se posent pour faciliter le développement d'une IA de confiance pour les citoyens et, dans le même temps, bénéfique pour l'économie française.	 Pour information
 LE COIN RÉGLEMENTATION	21/03/2025	CNIL – Les contrôles de la CNIL en 2025 : applications mobiles, administration pénitentiaire, cybersécurité des collectivités – 21 mars 2025	Comme chaque année, la CNIL a défini les thématiques de contrôles prioritaires pour l'année 2025 : - La collecte de données par le biais des applications mobiles ; - La cybersécurité des collectivités territoriales ; - Les données traitées par l'administration pénitentiaire. Le droit à l'effacement sera également au programme des contrôles de la CNIL dans le cadre d'une action coordonnée avec ses homologues européens.	 Pour information
 LE COIN POUR ALLER PLUS LOIN	25/03/2025	EN CONSULTATION – CNIL – Projet de recommandation – Utilisation des données de localisation des véhicules connectés – Mars 2025	La CNIL a lancé jusqu'au 20 mai 2025 une consultation publique sur un projet de recommandation relatif à l'utilisation des données de localisation des véhicules connectés. Ce projet de recommandation cible les usages les plus fréquents des données de localisation : assistance aux personnes et dépannage, gestion de la flotte des loueurs, lutte contre le vol...	 Pour information

 LE COIN RÉGLEMENTATION	27/03/2025	CNIL – Accompagnement des professionnels : le programme de travail de la CNIL pour 2025 – 27 mars 2025	La CNIL informe les professionnels des outils qu'elle entend développer, au cours de l'année 2025, afin que ceux-ci puissent se préparer aux concertations et consultations à venir. Sont ainsi prévus : - De nouvelles fiches pratiques relatives à l'IA ; - Un référentiel d'évaluation des sous-traitants ; - Des référentiels santé ; - Un référentiel à destination des banques sur l'octroi de crédit ; - Deux référentiels « durée de conservation » relatifs aux activités commerciales/marketing et aux ressources humaines ; - Trois projets de recommandation : un sur le consentement multi terminaux, un autre sur les pixels dans les courriels et un dernier sur l'économie des seniors. Enfin, la CNIL envisage aussi des travaux sur les dashcams (caméras embarquées au sein des véhicules) et sur la prospection politique.	 Pour information
 LE COIN POUR ALLER PLUS LOIN	27/03/2025	ANS & DNS – Sensibilisation du grand public à l'éthique du numérique en santé – Publication du rapport sur l'éthique du numérique en santé – Mars 2025	L'Agence du numérique en santé (ANS) et la Délégation du numérique en santé (DNS) ont publié un rapport portant sur l'éthique du numérique en santé. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027 qui a réaffirmé les valeurs de l'éthique, de la souveraineté et de la durabilité dans le numérique en santé. Le rapport rappelle les cinq (5) principes de l'éthique du numérique en santé : bienfaisance, non-malfaisance, autonomie, justice et équité et écoresponsabilité. Il est également fait référence à la mise en place de la plateforme d'éthicovigilance permettant de recueillir les signalements de questionnements éthiques lors de l'utilisation de solutions numériques en santé.	 Pour information

 LE COIN DES FONDAMENTAUX	28/03/2025	CNIL – Tests génétiques à usage récréatif : pourquoi et comment demander l'effacement de vos données auprès de la société 23andMe ? – 28 mars 2025	Cette communication de la CNIL vise à conseiller toutes les personnes qui auraient effectué un test génétique auprès de la société 23andMe en redressement judiciaire dans leurs démarches pour demander la suppression de leurs données personnelles. La CNIL invite les personnes qui ont réalisé de tels tests auprès d'autres sociétés à procéder également à la demande de suppression de leurs données en raison des risques de partage des données avec des tiers. La CNIL explique qu'en raison de la vente de la société, il est difficile de prévoir les acteurs en mesure d'accéder au stock des données enregistrées et des utilisations qui en seront faites.	 Pour information
 LE COIN RÉGLEMENTATION	31/03/2025	CNIL – Applications mobiles : l'Autorité de la concurrence sanctionne Apple pour avoir abusé de sa position dominante – 31 mars 2025	Par une décision du 28 mars 2025, l'Autorité de la concurrence a sanctionné la société Apple, à hauteur de 150 millions d'euros, pour abus de position dominante en raison de la mise en œuvre du dispositif App Tracking Transparency (ATT). Pour rendre sa décision, l'Autorité de la concurrence s'est appuyée sur les avis qui avaient été rendus par la CNIL. L'ATT est un système qui consiste à demander, en vue d'une meilleure protection de la vie privée et par l'affichage d'une fenêtre de format standardisé, le consentement des utilisateurs d'iPhones ou d'iPads aux opérations de collecte de leurs données sur des applications tierces dans l'écosystèmes iOS et iPadOS exploité par Apple. Ce n'est pas tant l'objectif poursuivi par le système ATT qui est critiqué dans cette décision mais ses modalités de mise en œuvre qui ne sont ni nécessaires ni proportionnées au regard de l'objectif affiché de protection des données personnelles.	 Pour information